Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 103 (1922)

Vereinsnachrichten: Genève

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gustin de Candolle, de Théodore Flournoy, d'Emile Ador, d'Emile Burnat, d'Edmond Beraneck, de David Sulzer, d'Auguste Righi, de Norman Lockyer, de James Mason Crafts et d'Yves Delage. — Vol. 39, fascicule 6, contenant: Ch.-E. Guye, S. Ratnowsky et Ch. Lavanchy, Vérification expérimentale de la formule de Lorentz-Einstein.

II. „Compte rendu des séances", vol. 38, fascicules 1, 2 et 3, contenant le texte des travaux présentés à la Société en 1921 et dont la liste est indiquée plus haut dans le présent rapport.

Modifications aux statuts. Le nombre des membres n'est plus limité. La catégorie des membres émérites est supprimée.

8. Genève

Section des Sciences Naturelles et Mathématiques de l'Institut National Genevois

(Fondée en 1852, soit 1853)

Bureau pour 1922—1924. Président: B. P. G. Hochreutiner, Dr ès sc., conservateur du Musée botanique, Genève; secrétaire: Emile Steinmann, Dr ès sc., professeur au Gymnase, Genève; vice-secrétaire: Hugues Oltramare, Dr méd., professeur à la Faculté de médecine, Genève.

Membres effectifs: 9. Membres émérites: 4. Membres honoraires[1]: 74. Membres correspondants: 31. Cotisation annuelle 5 francs.

Travaux et communications présentés de juillet 1921 à fin juin 1922. F. Brocher: L'anatomie de la tête de la guêpe. — E. Steinmann: Une nouvelle construction du sphéromètre des opticiens. — Ch. Eug. Guye: Le potentiel explosif dans les gaz aux pressions élevées. — J. H. Oltramare: Choc anaphylactique et colloïdoclasie. — Eug. Pittard: Les récentes découvertes dans les stations lacustres suisses. — P. Petronievics: L'archæopteryx du Musée de Londres. — Emile Steinmann: Sur l'effet de l'adjonction de certaines substances aux carburants des moteurs à explosion. — Arnold Pictet: La génétique expérimentale et quelques-unes des ses applications pratiques.

9. Glarus

Naturforschende Gesellschaft des Kantons Glarus

(Gegründet 1881 resp. 1883)

Vorstand. Präsident: Dr. O. Hiestand; Vize-Präsident und Aktuar: Dr. R. Kürsteiner; Quästor: Frau Dr. phil. A. Hoffmann-Grobéty; Kurator: H. Vogel, Dipl. Chemiker; Beisitzer: Dr. J. Oberholzer, Prorektor.

Mitgliederzahl 101. Jahresbeitrag Fr. 5.

Veranstaltungen. Dr. R. Kürsteiner: Neuere Methoden der Schädlingsbekämpfung mit Demonstrationen. — Prof. M. Rikli, Zürich: Wande-

[1] Dans l'Institut national genevois, on désigne par membres *honoraires* les membres appelés *actifs* dans d'autres sociétés.